Parc naturel régional de Portneuf
423, rue Principale Saint-Alban
(Québec) G0A 3B0
1 855 284-4232

VOICI LES INFORMATIONS IMPORTANTES POUR VOTRE SÉJOUR
Arrivée au chalet à partir de 16h00;
Départ du chalet à 13h00;

Le pavillon d'accueil du Parc est situé à l'entrée du village de Saint-Alban (423, rue Principale) soit directement au Secteur des gorges. Vous devez vous y arrêter afin de récupérer les clés du chalet et procéder au paiement final.

À SAVOIR POUR VOTRE SÉJOUR :
- BBQ avec propane fourni;
- Bois fourni (pour feu de camp);
- Chalet sans fumée;
- Chiens permis dans ce chalet;
- Eau potable;
- Laveuse et sécheuse sur place;
- Literie incluse;
- Plats à fondu (2) fournis (apporter votre combustible en gel);
- Salles de bain complètes (2);
- Savon à vaisselle, linge à vaisselle, essuie-main et papier de toilette fournis;
- Ustensiles, couverts et plats de cuisson sur place;
- Wifi et Netflix disponibles;

À PRÉVOIR
- Combustible *en gel* pour le poêle à fondu;
- Chaises de camping pour l'extérieur;

FEUX D'ARTIFICES ET FEU DE CAMP
- Si vous souhaitez faire des feux d'artifices, vous devez avoir l'approbation de la Municipalité de Saint-Alban. Un permis est exigé.
- Pour les feux à ciel ouvert, vous devez faire preuve de prudence en tout temps et respecter l'emplacement désigné à cet effet.

TENTE / ROULOTTE / MOTORISÉ
- Les équipements de camping installés sur le terrain du chalet devront défrayer le frais de camping standard en vigueur.

FRAIS DE STATIONNEMENT
La location du chalet comprend l'accès au Parc naturel régional de Portneuf pour 3 véhicules seulement. Ainsi, pendant votre séjour, vous pouvez visiter les autres secteurs à votre guise. Vos invités et vous devez simplement apposer le reçu sur votre tableau de bord comme preuve de paiement. Veuillez noter que, pour la mise à l'eau d'une embarcation motorisée, le propriétaire devra défrayer le frais journalier de mise à l'eau en vigueur, que ce soit au lac Long ou à la rivière Sainte-Anne.

Parc naturel régional de Portneuf
423, rue Principale Saint-Alban
(Québec) G0A 3B0
1 855 284-4232

MÉNAGE ET BRIS DE MATÉRIEL

Si du matériel est endommagé à la suite de votre location et/ou que des heures de ménages supplémentaires sont nécessaires pour remettre les lieux dans leur état de propreté initial, des frais supplémentaires vous seront exigés.

Politique d'annulation :

- Pour une annulation à plus de 30 jours de votre arrivée, 10% (du coût total de votre réservation), en frais administratifs, sera conservé. La différence vous sera remboursée.
- Pour une annulation à 30 jours ou moins avant votre arrivée, aucun remboursement de l'acompte;

Politique de modification :

- À plus de 30 jours de votre arrivée, 15$ de frais de modification. Seule une modification possible.
- À 30 jours ou moins de votre arrivée, aucune modification possible.
- Les modifications à la hausse sont permises sans frais.